

Le pack

MOBILITÉ

Vity 125

du 02 avril au 31 juillet 2012



Financement

Votre Vity pour 1599 €⁽¹⁾ ou

32 € par mois
en LOA⁽²⁾

Se conduit avec
PERMIS
AUTO



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Prix TTC CEM conseillé au 01/03/12. Document et photos non contractuels

(2) Exemple de financement hors assurances facultatives : Pour l'achat d'un Vity 125' 11 au prix de 1599 € TTC ou en location avec option d'achat (LOA) pendant 60 mois : dépôt de garantie : 0 €. **1er loyer à la livraison** hors assurances facultatives : **31,98 € TTC** suivi de 59 **loyers de 31,98 € TTC** hors assurances facultatives. Coût total des loyers : 1918,80 €. Option d'achat finale : 159,90 €. **Montant total dû par le locataire en cas d'option d'achat : 2078,70 €**. Durée effective de la LOA : 60 mois. Vous disposez d'un droit de rétractation. Montant minimum de la LOA : 1599 €. Coût de l'assurance facultative AID (Décès, Invalidité, Incapacité temporaire de travail) souscrite par Financo auprès de Suravenir : 2,72 € par mois en sus du loyer mensuel et inclus dans l'échéance de remboursement. Contrat d'assurance n°5013 souscrit par Financo auprès de SURAVENIR - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 400 000 000€. Société mixte régie par le code des assurances. Société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (61, rue Taitbout - 75436 Paris cedex 9) SIREN 330 033 127 RCS Brest - Siège social: 232, rue général Paulet - BP 103 - 29802 Brest cedex 9 - www.suravenir.fr Offre valable du 02/04/2012 au 31/07/2012, sous réserve d'acceptation de votre dossier par Yamaha Financement Département commercial de Financo, SA au capital de 58 000 000 euros, RCS Brest B 338 138 795. Siège social : 1 rue Louis Lichou, 29480 LE RELECO-KERHUON. Société de courtage d'assurances, n° ORIAS 07 019 193 (vérifiable sur www.orias.fr). Financo est une filiale du Crédit Mutuel Arkéa. Offre valable dans la limite des stocks disponibles chez les concessionnaires Yamaha participants. Cette publicité est diffusée par YAMAHA dont les concessionnaires agissent en qualité d'intermédiaires de crédit non exclusif de Financo. Ces intermédiaires apportent leur concours à la réalisation d'opérations de crédit à la consommation sans agir en qualité de Prêteur.

Conformément à la nouvelle législation en vigueur depuis le 01/01/11, tout nouvel acquéreur d'une moto ou d'un scooter 125 cm³ doit suivre une formation de 7 heures avant de pouvoir utiliser son véhicule sur la voie publique. Demandez conseil à votre concessionnaire. Document et photos non contractuels.

Les concessionnaires



YAMAHA

YAMAHA
ASSURANCE

YAMAHA
FINANCEMENT

YAMALUBE